

Le Département Sorbonne Fiscalité & Finances Publiques de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS) à l'honneur de vous convier à son prochain colloque organisé par Renaud BOURGET, Maître de conférence à l'École de droit de la Sorbonne, sur :

## IMPÔT ET CONSTITUTION

### La protection constitutionnelle du contribuable contre les impositions confiscatoires en droit français, européen et comparé

Le Lundi 12 mars 2018 de 15h00 à 19h00  
Amphi Sainte-Barbe  
4, rue Valette - 75005 Paris

#### Programme

I) Ouverture : Propriété et impôt confiscatoire (15h00-16h15)

Séance présidée par Andreas KALLERGIS, Maître de conférences à l'Université Paris 1

*Propos introductifs*, Renaud BOURGET, Président de l'IIDC-France

*Propriété et impôt*, Bruno DAUGERON, Professeur à l'université Paris Descartes

*L'imposition confiscatoire en droits français et européens*, Ludovic AYRAULT, Professeur à l'Université Paris 1

II) La notion d'impôt confiscatoire en droit comparé (16h15-17h30)

Séance présidée par Rhita BOUSTA, Professeure à l'Université Oberta de Catalunya (Mcf Lille)

*Argentine*, Oscar CUADROS, Doyen de la Faculté de droit de l'Université Catholique de San Juan

*Allemagne*, Christophe de la MARDIERE, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers

*Italie*, Marina BISOGNO, Assistante de recherches à l'Université de Naples Federico II

III) L'interdiction de l'impôt confiscatoire peut-elle être invoquée par une société ? (18h-19h)

Séance présidée par Marilynne SADOWSKY, Maître de conférences à l'Université Paris 1

*Espagne*, Eugenio SIMÓN ACOSTA, Professeur à l'Université de Navarre

*France*, Daniel GUTMANN, Professeur à l'Université Paris 1

Pause café à 17h30 et cocktail à 19h30



Inscription (avant le 10 mars) et renseignement à : [sorbonne-fiscalite@univ-paris1.fr](mailto:sorbonne-fiscalite@univ-paris1.fr)